

Communiqué du 26 août du Bureau de la FFE

L'assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 15 août à Saint-Quentin (02). Le compte rendu officiel est ici : [CR AGE du 15 août 2015](#).

Le quorum n'a pas été atteint. Quoi qu'il en soit, il était important qu'un débat ait lieu, que les points de vue soient écoutés. Une assemblée est un moment privilégié pour exprimer sa position, quelle qu'elle soit. Tous les avis sont respectables et peuvent être exprimés. Nous avons souhaité organiser cette assemblée dans un but démocratique pour lancer un débat.

La relocalisation du siège d'une fédération sportive reste un exercice complexe. L'installation à la Commanderie des Templiers à Élancourt, pour ne citer que cet exemple, a été actée pendant l'été 2005, mais le déménagement physique n'a eu lieu que 7 ans plus tard...

À ce stade, rien n'est acquis, les échanges avec les partenaires institutionnels et privés sont encore en phase de négociation. Il n'a jamais été question d'arriver à cette assemblée avec un projet entièrement ficelé et clos.

Au-delà de ces questions de participation, il est clair qu'une mobilisation a eu lieu à Saint-Quentin.

1

Nombreux ont été les Présidents de clubs ou leurs représentants à indiquer qu'ils ne s'opposaient pas au déménagement du siège en dehors de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, si un pôle administratif préservant l'emploi des salariés était maintenu dans la Communauté. La raison essentielle de cette opposition a donc été, semble-t-il, l'inquiétude concernant l'avenir des salariés, installés en région parisienne.

Par ailleurs un large consensus est né sur le fait qu'il était indispensable de quitter la Commanderie en raison du coût locatif devenu trop élevé. Des économies doivent être réalisées dès à présent du fait du prochain retrait de notre partenaire principal.

Nous n'avons pas accepté la proposition d'augmenter les licences. Il est bien entendu plus facile de faire payer les autres, que d'assumer une réforme courageuse. Cette augmentation serait un mauvais message à la dynamique positive observée depuis 2013 concernant la progression du nombre de licenciés A et de la création de nouveaux clubs.

Depuis notre arrivée à la tête de la fédération, en avril 2013, nous avons privilégié en permanence une amélioration de notre gestion (dématérialisation de nombreux documents dont les licences, externalisation de la boutique fédérale en déficit structurel, pérennisation de l'emploi d'un juriste....).

Par ailleurs, une réflexion au sujet des formats sportifs et économiques de nos compétitions est largement engagée afin d'anticiper les conséquences baissières de nos partenaires institutionnels, des villes et des collectivités territoriales en particulier pour nos championnats de France ou nos différentes coupes. De fait, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il nous faut valoriser nos actions en les recentrant le plus possible dans un même lieu (analyse des retombées socio-économiques du tourisme sportif via notre fédération).

En l'état, nous continuons donc de travailler sur la création d'un grand pôle Échecs (Centre national de formation et de compétitions) avec nos partenaires institutionnels et privés.

Assurément le réseau lyonnais en terme de cohésion et de dynamisme est le plus prometteur. Nous considérons que ce projet offre des perspectives importantes en termes de visibilité et de développement de notre discipline. Évidemment d'autres options à ce stade sont encore possibles.

Par ailleurs, notre objectif défini avec les conseils externes de la fédération est d'absorber la fin du contrat BNP PARIBAS au 1er janvier 2017 tout en maintenant un projet de développement ambitieux pour la fédération et de ne pas affaiblir plus que de raison nos fonds propres.

Notez que si la BNP PARIBAS avait poursuivi tout de même son soutien ou qu'un important partenaire arrivait dans les semaines qui viennent, des réformes auraient été de toute façon nécessaires.

2

Nous avons fait le choix du débat, de la participation des clubs aux grandes décisions. Ces débats ne sont pas le lieu de polémiques mais au contraire, le moment d'échanges constructifs. Nous n'acceptons pas l'argument qu'il serait anti-démocratique de convoquer une assemblée. Au contraire, nous invitons tous les clubs, petits ou grands, à participer activement.

En conclusion de ces échanges, cette assemblée générale extraordinaire a été essentielle. Elle a permis d'entendre divers avis et de fixer les conditions possibles à notre déménagement.

Nous tenons compte de la demande exprimée de protection des salariés, et nous maintiendrons un pôle administratif fédéral en Région Parisienne, de façon à préserver leurs emplois. Cette position sera respectée, y compris si certaines activités périphériques ou de développement peuvent effectivement être délocalisées ailleurs.

Nous devons être convaincus, qu'ensemble, nous choisirons la meilleure formule pour continuer à progresser. La rentrée se profile dans quelques jours. La priorité est maintenant d'assurer une nouvelle saison sportive passionnante. Nous ne doutons pas que chacun aura à cœur de faire grandir encore notre discipline.

Le Bureau Fédéral.